



## C o m m u n i q u é   d e   p r e s s e

Montpellier, le 30 septembre 2010

---

### Situation de l'association « Le Refuge »

---

Nicolas NOGUIER, président de l'association « le Refuge » a manifesté à plusieurs reprises des attentes fortes vis-à-vis de l'Etat.

Il est rappelé l'attention que le préfet et l'ensemble des services de l'Etat concernés ont prêté à ces demandes au profit d'une association qui répond à un véritable besoin social : l'accueil des jeunes homosexuels rejetés par leur famille.

C'est ainsi que « le Refuge » a perçu en 2009 près de 20 000 € de subventions d'Etat.

En outre, le préfet, qui l'a reçu personnellement, a demandé des crédits supplémentaires au Secrétariat d'Etat chargé de la famille et de la solidarité, en vue de louer 2 appartements de plus. Cette demande fait actuellement l'objet d'une instruction attentive au cabinet du ministre

M. NOGUIER, également salarié contractuel de l'Agence régionale de Santé (ARS), revendique à présent sa mise à disposition au profit de son association, ce qui représenterait une somme de 35 000 € à compenser au profit de l'ARS.

Dans le cadre de l'attention soutenue que l'Etat accorde à son association, et de la visite à Montpellier ce jour de Mme Bachelot, ministre de la santé et des sports, M. NOGUIER a reçu une proposition de rencontre avec un conseiller du ministre venu spécialement à cet effet.